

PAS TOUCHE A DANIEL !



Notre camarade Daniel et deux de ses collègues ont subi une première procédure de licenciement suite à un conflit de plusieurs semaines à UPM RAFLATAC à POMPEY. La direction avait alors renoncé après avis défavorable de l'inspection du travail.

Quatre ans après la même direction relance une procédure de licenciement contre Daniel qui est le seul des incriminés de 2011 à être resté dans la boîte....

Lors d'un Comité d'Entreprise extraordinaire tous les élus des différentes organisations syndicales ont rejeté en bloc la demande de licenciement.

Nous faisons état ici d'un acharnement contre lequel nous tous, syndiqués, militants, citoyens, avons la responsabilité de nous lever.

La CGT est régulièrement attaquée, ses militants sont poursuivis devant les tribunaux malheureusement régulièrement.

Le seul tort de ces femmes et hommes engagés, est sans aucun doute le fait d'agir pour les salariés, de défendre des revendications et des droits collectifs !

En Meurthe et Moselle 3 camarades sont en ce moment attaqués par leurs employeurs pour faits syndicaux.

Dans un climat social très dégradé, les décisions politiques et l'offensive patronale qui montent en puissance comme avec la loi Macron, rajoutent de l'austérité, de la pauvreté et de la précarité il nous faut donc hausser le ton et rassembler pour développer des mouvements revendicatifs pour les salaires, l'emploi mais aussi la défense de la liberté syndicale !

**RASSEMBLEMENT DE SOUTIEN
A NOTRE DELEGUE d'UPM RAFLATAC**

MERCREDI 4 MARS

A PARTIR DE MIDI DEVANT LA PREFECTURE DE MEURTHE ET MOSELLE